



## Modalité d'évaluation

Code RS 5059-

Certificateur: CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE -

Date d'échéance de l'enregistrement: 27/01/2025

- Attestation
- Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques.
- Délivrance des **CACES® cat. 4** ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES®

## Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Nombres de personnes formées en 2023 : 577 personnes

## Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3

Boulogne - 03 21 87 79 06  
Cambrai - 03 27 70 34 23  
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31  
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31  
Dunkerque - 03 28 59 32 90  
Lille - 03 20 94 76 73  
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06  
Étaples - 0654769800  
Maubeuge - 03 27 53 14 00